

Face à une nouvelle cure d'austérité, soi-disant indispensable pour affronter une « dette publique » créée en grande partie par les cadeaux au Capital, les agent·es de la Fonction publique, fonctionnaires comme contractuel·les, sont à nouveau en première ligne... pour subir de lourdes attaques ! En effet, le projet de budget 2025, fait entre autres de suppressions de postes, d'allongement du délai de carence, de baisse de l'indemnisation maladie... constitue une attaque inacceptable quasi sans précédent. Ce n'est pas aux salarié·es de payer la note alors qu'aucune taxation des plus riches et des dividendes records n'est imposée par le gouvernement. Face à la crise, les Services publics sont les meilleurs remparts. Plus que jamais donc, nous réclamons l'abandon de ce projet injuste et des moyens (de postes et de salaires) pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'étude des élèves.

## « UN ENSEIGNANT DEVANT CHAQUE CLASSE », VRAIMENT ?

Il devient évident que le dogme « un·e enseignant·e devant chaque classe » n'est possible qu'avec un recours massif aux personnels contractuels. S'alignant sur la loi de transformation de la Fonction publique promulguée le 6 août 2029, visant à faciliter le recrutement de contractuel·les, le gouvernement par la voix de Nicole Belloubet, a « anticipé » la rentrée en recrutant des contractuel·les. Certains rectorats, afin de fidéliser ces derniè·res, les ont ainsi attiré avec des contrats de deux ans ou des contrats débutant plus tôt. Pour autant, nous avons encore constaté une pénurie criante de personnels. Et depuis la rentrée, la logique d'économies à tous les étages s'est ajoutée à la pénurie de personnels. Retard de salaire, retard pour les attestations pôle emploi, manque d'enseignant·es, contrats revus à la baisse (en quotité ou en durée), suppression de la GIPA, les personnels contractuels sont les premières victimes de l'austérité en cours et seront de nouveau les premiers impactés par les baisses d'effectifs prévus dans l'Éducation nationale.

### Concurrence entre agents

Aux problèmes de rentrée peuvent s'ajouter des phénomènes de mise en concurrence entre titulaires et non titulaires, comme dans certaines académies où les postes à l'année sont attribués prioritairement aux non titulaires, les TZR étant condamné·es à faire des remplacements courts. À la CGT, il n'est pas question de mettre en concurrence les personnels, au contraire, ce qui est dans l'intérêt des contractuel·les est également dans l'intérêt des titulaires. La CGT Éduc'action réitère sa revendication d'une titularisation sans condition de toutes les contractuel·les. Une fois la précarité résorbée, il ne faudra plus recruter que sur concours, c'est la condition nécessaire à un Service public de qualité avec des agent·es indépendant·es et neutres.